

CONSEIL GENERAL DU GARD

SEANCES DES MERCREDI 15 ET JEUDI 16 DECEMBRE 2010 - BUDGET PRIMITIF 2011

Séance du Mercredi 15 Décembre 2010

-----oOo-----

DELIBERATION N° 39
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
DIRECTION DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Extrait de la réunion du 15 Décembre 2010

ETAIENT PRESENTS

MM. AFFORTIT, ALARY, AUZON-CAPE, BAUMET, Mme BLANC, MM. BLANC, BOUAD, CANAYER, CAVARD, CHAULET, CLARY, DENAT, DUMAS, GAILLARD, GAROSSINO, JEAN, LAGANIER, Mme LAURENT-PERRIGOT, MM. MALAVIEILLE, MARTINEZ, MAURIN, MENVIEL, PARIS, PISSAS, PONS, PORTAL, PORTALES, PROCIDA, PROUST, ROSSO, ROUX, SAUZET, SUAU, TOULOUSE, VACARIS, VALY, VIDAL, YANNICOPOULOS.

PROCURATION(S)

Madame BARBUSSE pour Monsieur PROUST, Monsieur BONTON pour Monsieur MALAVIEILLE, Monsieur CASOURANG pour Monsieur GAROSSINO, Monsieur DELORD pour Monsieur CANAYER, Monsieur LAPIERRE pour Monsieur YANNICOPOULOS, Monsieur VALETTE pour Monsieur MARTINEZ, Monsieur VERDIER pour Monsieur TOULOUSE.

ABSENT(S) EXCUSE(S)

M. PRAT.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES - BUDGET PRIMITIF 2011

N° 39

-----oOo-----

SEANCES DES MERCREDI 15 ET JEUDI 16 DECEMBRE 2010 - BUDGET
PRIMITIF 2011

VU le rapport n° 405 de Monsieur le Président du Conseil Général,

Entendu le Rapporteur, Monsieur GAILLARD

CONSIDERANT que, reporté en raison du retard de la livraison du nouveau bâtiment, qui pourrait être opérationnel au début de l'année 2011, le déménagement des fonds sera l'un des événements importants de l'année à venir ; cette opération devrait durer six mois et marquera une nouvelle étape de l'histoire des Archives départementales,

CONSIDERANT que l'ouverture du nouveau bâtiment au public s'accompagnera en outre d'une exposition des pièces majeures conservées dans les fonds, restées inaccessibles aux Gardois durant des décennies,

CONSIDERANT enfin, toujours dans le cadre de la modernisation de la direction, qu'un nouveau chantier d'envergure devrait débiter, avec la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil,

VU l'avis émis par la Commission Accès à l'Education, à la Culture et au Sport qui s'est réunie le 6 décembre 2010,

VU les pièces du dossier,

A L'UNANIMITE,

Messieurs Gilbert BAUMET, Alexandre PISSAS et Léopold ROSSO sont absents lors de l'examen de ce dossier.

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

Est approuvé le Budget Primitif 2011 présenté par la Direction de l'Education, Culture, Jeunesse, Sport concernant la *Direction des Archives Départementales* –qui s'articule autour de l'axe stratégique « *Enrichir, transmettre et partager la mémoire et le patrimoine communs* »– tel que détaillé ci-après :

1 – Conserver les éléments du patrimoine départemental

Après les importants travaux de conditionnement menés au cours des années précédentes, il restera à procéder à **la désinfection complète d'environ 2 kilomètres de registres**, afin d'éviter tout risque de contamination lors du transfert dans les nouveaux locaux. Cette opération sera confiée à un prestataire extérieur, durant la phase de déménagement. L'accent sera mis en outre sur la conservation curative, avec la poursuite et vraisemblablement la fin de la restauration des plans cadastraux napoléoniens des communes du département (plus des deux tiers ont été traités depuis 2008).

Par ailleurs, la conservation des originaux passe aussi par le transfert sur un support de substitution des documents les plus consultés, afin d'en assurer la préservation à long terme et d'en faciliter la consultation par le public. C'est dans cette perspective qu'un nouveau chantier va être engagé avec **la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil**. A l'instar des 60 départements français qui ont déjà réalisé ces travaux, les Archives départementales pourront ainsi offrir, aussi bien aux chercheurs en salle de lecture qu'aux personnes consultant Internet, un accès facilité à cette documentation essentielle pour retracer l'histoire des familles. Il s'agit d'une opération d'envergure (environ 3,5 millions de vues), qui devrait s'échelonner sur quatre exercices budgétaires ; l'année 2011 sera consacrée à la préparation du cahier des charges et au lancement des appels d'offres, afin que les travaux techniques de numérisation puissent débuter en 2012.

Il est donc nécessaire, pour cette opération, d'ouvrir une Autorisation de Programme « 2011 ETATCIVIL », au chapitre 21, fonction 315, nature 216 pour un montant de **900 000,00 €** sur une durée de 4 ans.

Au total, les crédits nécessaires à ces différentes opérations s'élèvent à un montant de **132 000,00 €**, se décomposant comme suit :

Investissement

Conservation curative

Chapitre 23, fonction 315, nature 2316 70 000,00 €

Fonctionnement

Conservation curative

Chapitre 011, fonction 315, nature 6188 18 000,00 €

Conservation préventive

Chapitre 011, fonction 315, nature 6068 29 000,00 €

Chapitre 011, fonction 315, nature 6188 15 000,00 €

2 – Encourager la sauvegarde des cultures et traditions locales et faire connaître les éléments patrimoniaux

Dans la perspective de l'ouverture des locaux au public, il est prévu de réaliser une exposition présentant à la fois les pièces majeures conservées dans les fonds mais aussi la diversité des documents qui sont mis à la disposition du public. Des crédits sont donc nécessaires pour assurer la scénographie de cette exposition, ainsi que pour la publication du catalogue qui l'accompagnera.

Par ailleurs, le service éducatif va publier, en début d'année 2011, un dossier pédagogique portant sur la Première Guerre mondiale vue par les enfants, et présentant notamment des documents iconographiques inédits provenant du fonds de l'inspection académique. De plus, seront poursuivies les acquisitions permettant de compléter le fonds documentaire de la bibliothèque d'histoire locale mise à la disposition des chercheurs ainsi que les achats de fonds d'archives privées intéressant le département.

Enfin, s'agissant du dispositif de soutien aux communes qui envisagent de faire restaurer leurs archives anciennes, tout en maintenant la même enveloppe budgétaire, il est décidé de modifier la doctrine, en intégrant parmi les communes pouvant bénéficier de cette aide, celles dont la population est inférieure ou égale à 7 000 habitants (au lieu de 5 000), cet élargissement ne concernant au total qu'une dizaine de communes.

Les dépenses envisagées pour cet axe de travail s'élèvent à un montant de **68 000,00 €**, les recettes s'élevant à **3 000,00 €**. Ces crédits se décomposent comme suit :

➤ **Dépenses**

Investissement

Collecte des Archives
Chapitre 21, fonction 315, nature 216 10 000,00 €

Fonctionnement

Collecte des Archives
Chapitre 011, fonction 315, nature 62878 50,00 €

Actes juridiques
Chapitre 11, fonction 315, nature 62268 50,00 €

Atelier pédagogique
Chapitre 011, fonction 315, nature 6068 1 000,00 €

Chapitre 11, fonction 315, nature 6188 500,00 €

Chapitre 011, fonction 315, nature 6245 400,00 €

Mise à disposition d'un fonds documentaire
Chapitre 011, fonction 315, nature 6065 3 000,00 €

Chapitre 011, fonction 315, nature 6182 4 000,00 €

Valorisation des fonds
Chapitre 11, fonction 315, nature 6188 44 000,00 €

Subvention pour restauration d'archives communales
Chapitre 65, fonction 315, nature 65734 5 000,00 €

➤ **Recettes**

Fonctionnement

Mise en valeur des archives
Chapitre 70, fonction 315, nature 7088 3 000,00 €

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces différentes activités et prestations s'élèvent donc à la somme totale de **200 000,00 €** (80 000,00 € en investissement et 120 000,00 € en fonctionnement) ; leur répartition est détaillée dans les tableaux joints en annexe.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La publication le :
- L'affichage le :
- La transmission au représentant de l'Etat le : 17 Décembre 2010

Certifié transmis au représentant de l'Etat le 17 Décembre 2010.

PRESTATION	D / R	INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT			IMPUTATION			AP	
		Rappel crédits votés durant l'exercice(1)	Crédits Votés à cette séance	Total des crédits votés	Rappel crédits votés durant l'exercice(1)	Crédits Votés à cette séance	Total des crédits votés	chap	fonction	nature	Année	Code
Collecte des archives	D		10 000,00			50,00		21	315	216		
Sous Total Prestation			10 000,00		Sous Total Prestation		50,00					
Actes juridiques	D					50,00		11	315	62268		
Sous Total Prestation			0,00		Sous Total Prestation		50,00					
Atelier pédagogique	D					1 000,00		011	315	6068		
						500,00		11	315	6188		
						400,00		011	315	6245		
Sous Total Prestation			0,00		Sous Total Prestation		1 900,00					
Conservation curative	D					18 000,00		011	315	6188		
			70 000,00					23	315	2316		
Sous Total Prestation			70 000,00		Sous Total Prestation		18 000,00					
Mise à disposition d'un fonds documentaire	D					3 000,00		011	315	6065		
						4 000,00		011	315	6182		
Sous Total Prestation			0,00		Sous Total Prestation		7 000,00					
Conservation préventive	D					29 000,00		011	315	6068		
						15 000,00		011	315	6188		
Sous Total Prestation			0,00		Sous Total Prestation		44 000,00					
Valorisation des fonds	D					44 000,00		11	315	6188		
Sous Total Prestation			0,00		Sous Total Prestation		44 000,00					
Subvention pour restauration d'archives communales	D					5 000,00		65	315	65734		
Sous Total Prestation			0,00		Sous Total Prestation		5 000,00					
TOTAL DEPENSES			80 000,00		TOTAL DEPENSES		120 000,00					
Mise en valeur des archives	R					3 000,00		70	315	7088		
Sous Total Prestation			0,00		Sous Total Prestation		3 000,00					
TOTAL RECETTES			0,00		TOTAL RECETTES		3 000,00					
SESSION :			BP	ANNEE :			2011					

CREDITS VOTES EN AUTORISATION DE PROGRAMME OU D'ENGAGEMENT (DEPENSES OU RECETTES)															
AP ou AE		ANNEE : 2011		LIBELLE : Etat Civil											
		CODE : ETATCIVIL													
Imputations				Affectations		Total Crédits Votés (a)	Total Révision (b)	Total Révisé (a+b)	Total des Phasages Antérieurs	Phasage N	Phasage N+1	Phasage > N+1			
Chap	Fonct	Nature	Code Regr	Intitulé	N°										
21	315	216					900 000,00	900 000,00			300 000,00	600 000,00			
								0,00							
										0,00					
										0,00					
				<i>Total Crédits Affectés</i>				<i>0,00</i>		<i>900 000,00</i>	<i>900 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>300 000,00</i>	<i>600 000,00</i>
				<i>Total Crédits Non Affectés</i>						<i>0,00</i>					
Total Imputation						0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00	300 000,00	600 000,00			
								0,00							
								0,00							
										0,00					
										0,00					
				<i>Total Crédits Affectés</i>				<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
				<i>Total Crédits Non Affectés</i>						<i>0,00</i>					
Total Imputation						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
								0,00							
								0,00							
										0,00					
										0,00					
				<i>Total Crédits Affectés</i>				<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
				<i>Total Crédits Non Affectés</i>						<i>0,00</i>					
Total Imputation						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
IMPUTATIONS AUTRES				<i>Total Crédits Affectés</i>				<i>0,00</i>							
				<i>Total Crédits Non Affectés</i>				<i>0,00</i>							
Total Imputations Autres						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

SESSION : BP ANNEE : 2011												
RECAPITULATIF DES CREDITS VOTES			EN AUTORISATION DE PROGRAMME					DEPENSES				
AP ou AE			Affectations		Total Crédits Votés (a)	Total Révision (b)	Total Révisé (a+b)	Total des Phasages Antérieurs	Phasage N	Phasage N+1	Phasage > N+1	
Intitulé	Année	Code	Intitulé	N°								
Etat Civil	2011	ETATCIVIL				900 000,00	900 000,00			300 000,00	600 000,00	
							0,00					
								0,00				
								0,00				
			Crédits non affectés					0,00				
Total AP ou AE (DEPENSES OU RECETTES)					0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00	300 000,00	600 000,00	